

Les eurodéputés critiques du partenariat sur la migration UE-Tunisie

Tunis a interdit à des élus européens d'accéder à son territoire ; en juillet, ils avaient pointé les atteintes aux droits humains dans le pays

BRUXELLES - bureau européen

Le fait est inédit et abasourdit les eurodéputés. Mercredi 13 septembre, les autorités tunisiennes ont interdit l'accès de leur pays à une délégation officielle de la commission des affaires étrangères du Parlement européen. « Je suis encore stupéfait », confie Emmanuel Maurel, l'eurodéputé de The Left (La Gauche), qui devait s'envoler pour Tunis jeudi avec quatre autres collègues issus de tous les grands groupes politiques du Parlement. « Pour la première fois, notre institution est interdite de séjour en Tunisie. Cela n'a rien d'anodin », renchérit l'écologiste Mounir Satouri, qui devait également participer à cette mission d'étude de deux jours.

Dans un communiqué, la commission des affaires étrangères de l'institution a « condamné la décision des autorités tunisiennes » et « exigé une explication détaillée ». Dans la lettre envoyée à la délégation de l'Union européenne (UE) à

Tunis, le ministère des affaires étrangères tunisien évoque simplement de « multiples réserves » à l'égard de la mission parlementaire. En juillet, une conférence de presse menée par les cinq députés de cette délégation avait pointé la détérioration des droits humains en Tunisie et demandé que l'on « remette la démocratie et les droits de l'homme au cœur de tout accord avec la Tunisie ».

Dans la capitale tunisienne, la délégation de l'UE a « regretté » cette décision, mais, à Bruxelles, on estime néanmoins qu'il faut « maintenir le dialogue avec les autorités de Tunis ». Une position qui irrite le Parlement européen, totalement marginalisé depuis le début de l'année par la Commission sur la négociation d'un accord stratégique avec la Tunisie.

Ce dernier a été signé avec les autorités tunisiennes le 16 juillet en présence de Kaïs Saïed, le président tunisien, d'Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, de Giorgia Meloni, la

présidente du conseil italien, qui s'est démenée pendant des mois pour l'obtenir, et du premier ministre néerlandais, Mark Rutte. Cet accord prévoit plus d'un milliard d'euros d'aides diverses à Tunis en échange notamment d'un meilleur contrôle des migrants qui s'embarquent vers l'Europe, et notamment vers l'Italie.

« Où est l'alternative ? »

« L'annonce par la Tunisie de l'interdiction d'entrée sur son territoire des eurodéputés est intervenue quelques heures à peine après qu'Ursula von der Leyen a vanté ce partenariat avec la Tunisie et sa volonté de le répliquer avec d'autres pays de la région », constate Philippe Dam, de l'organisation Human Rights Watch. Or, ajoute-t-il, « [les principes démocratiques] stipulent que le Parlement est censé vérifier le travail de la Commission... » Bruxelles étant l'un des principaux bailleurs de la Tunisie dans la crise économique et sociale que traverse le pays, « les

« Avec cet accord, on se met dans la main d'un Etat tiers, on ouvre la voie au chantage »

VALÉRIE HAYER
eurodéputé Renew

représentants des citoyens européens doivent pouvoir rendre compte de la situation sur place », souligne Emmanuel Maurel.

Au Parlement, le partenariat est vertement critiqué de toutes parts. « Cette question de migration est trop au premier plan et j'aimerais qu'elle soit accompagnée d'autres mesures qui s'attaquent aux causes profondes », explique à Politico Michael Gahler, eurodéputé allemand du Parti populaire européen (PPE, droite), qui devait mener la mission en Tunisie.

« Avec cet accord, on se met dans la main d'un Etat tiers, on ouvre la voie au chantage. On a eu l'expérience avec un accord de ce type avec la Turquie. Le modèle tunisien ne doit pas en être un », juge Valérie Hayer, eurodéputée Renew. Pour éviter l'entrée de millions de réfugiés syriens, l'UE avait signé un accord financé à hauteur de 6 milliards d'euros avec Ankara en 2016 pour que la Turquie conserve et réadmette de nombreux réfugiés. Ce modèle d'externalisation de la gestion des réfugiés ne convient pas non plus à Raphaël Glucksmann, du groupe S&D : « Il nous rend dépendant d'un système autoritaire. On dépense des milliards pour créer notre dépendance. »

François-Xavier Bellamy, élu LR du PPE, pourfend, lui aussi, ce type d'accord, tout comme la libérale Sophie in 't Veld : « On ne choisit pas toujours ses voisins. Tant que les normes européennes en matière d'Etat de droit, de droits humains et de démocratie sont respectées, on peut conclure des

accords avec eux. Celui avec la Tunisie ne répond à aucune de ces conditions. » Selon elle, cet accord « n'a pas conduit à une diminution des arrivées. Et il provoque des drames ». Entre janvier et août, quelque 114300 entrées irrégulières en Europe ont été comptabilisées par l'agence européenne Frontex, sur la voie dite « de Méditerranée centrale », en provenance de Tunisie et de Libye. Leur nombre a doublé en un an.

Dans ce concert de critiques, le chef du groupe PPE, Manfred Weber, reste un fervent défenseur du « deal » migratoire. « Il n'y a pas de meilleure proposition sur la table. Où est l'alternative ? Personne n'est naïf, mais menons les pourparlers avec nos partenaires, en prenant en considération leurs problèmes. » Quand il s'est rendu en Tunisie, fin août, M. Weber avait été reçu pendant une heure et demie par Kaïs Saïed. Ses collègues n'ont pas eu la même chance. ■

PHILIPPE JACQUÉ
ET VIRGINIE MALINGRE